

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 12 (1883)

Heft: 5

Rubrik: Avis important

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

a dû se livrer M. Genoud, quelle activité il a déployée pour mener à bon terme une œuvre aussi ardue. Partout on a loué l'éclat et la précision du style, tel que celui que comporte l'histoire. Ajoutons que la plus sage critique historique a présidé à cet important travail. M. Genoud, du premier coup, a pris une place honorable dans les rangs des historiens suisses.

Ses pareils à deux fois ne se font pas connaître,
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maîtres.

Il serait superflu de vouloir aujourd'hui louer un ouvrage qui a été tant applaudi, qui est lu partout avec délices et profit. Beaucoup d'instituteurs s'occupent d'histoire; eh bien! en étudiant « les Saints de la Suisse française, » ils apprendront à mieux connaître le passé de notre patrie et ils auront devant les yeux des exemples de vertu et de dévouement donnés par des hommes qui ont, suivant la belle expression de Mgr Jardinier, « vécu dans le pays que nous habitons, foulé la même terre que nous foulons de nos pieds. » Aussi, nous n'en doutons point, beaucoup d'éducateurs qui ne possèdent pas encore l'instructif et intéressant ouvrage de M. Genoud, se feront un plaisir de profiter des avantages que l'auteur accorde aux *abonnés du Bulletin*. Il enverra les deux volumes de son ouvrage, jusqu'au 31 mai, au prix de 3 fr. au lieu de 4 fr., à tout abonné du *Bulletin pédagogique* qui en fera la demande directement à lui. Nous adressons nos plus sincères remerciements à l'auteur *des Saints de la Suisse française* pour la faveur qu'il veut bien nous faire. T.

VII

La future ménagère, par M^{lle} Ernestine Wirth, Paris, chez Hachette.

Cet ouvrage que nous annonçons dans le dernier numéro du *Bulletin* en est aujourd'hui à sa deuxième édition. C'est là pour nous une nouvelle preuve de l'utilité pratique et de l'intérêt qu'il présente.

Une faveur exceptionnelle a été offerte aux abonnés du *Bulletin pédagogique*: un grand rabais leur a été accordé, et beaucoup en ont profité. Afin de faire connaître plus encore « La future ménagère, » nous offrons le même avantage, mais jusqu'au 15 mai seulement. Les demandes seront dressées à la Rédaction du *Bulletin*, à Hauterive. T.

AVIS IMPORTANT

Nous sommes autorisé à annoncer à Messieurs les Instituteurs et à Mesdames les Institutrices du canton de Fribourg qui désireraient faire l'essai de la *Méthode analytico-synthétique de lecture*, qu'ils trouveront à la Direction de l'Instruction publique un certain nombre d'exemplaires du syllabaire adopté par la *Commission du livre de lecture*. Les premiers qui en feront la demande recevront gratuitement *a)* un syllabaire, *b)* un cahier, *c)* une collection complète de grand tableaux; *d)* une boîte de cent lettres mobiles.

En retour, ils seront tenus à faire cette année-ci, un essai *sérieux* de la nouvelle méthode avec les commençants et à en indiquer les résultats.

